

ECONOMIE BLEUE: Nouveau moteur de croissance durable et résiliente du modèle de développement du Maroc 2035

M. Abderrahim KSIRI CESE

LA COMMUNICATION AU SERVICE D'UNE ECONOMIE BLEUE DURABLE ET INCLUSIVE

26– 27 MARS 2024, FÈS, MAROC

Sommaire

- 1** Contexte international et national
- 2** Enjeux multidimensionnels
- 3** L'économie bleue : véritable moteur de développement socio-économique
- 4** Le Capital maritime Marocain et son potentiel
- 5** Analyse des moteurs de croissance de l'économie bleue
- 6** Les pressions exercées sur le littoral Marocain
- 7** Gouvernance des politiques et planification spatiale marine
- 8** Lignes directrices pour la transition vers une économie bleue au Maroc
- 9** Recommandations

Enjeux et perspectives au niveau international et national

Place des océans et de la mer dans l'économie mondiale

- La richesse globale des océans se montent à 24.000 milliards USD, représentant 70% de la surface de la planète
- La moitié de la population mondiale vit sur les zones littorales
- Les océans et les fonds marins fournissent plusieurs ressources naturelles
- Les navires acheminent près de 90% du trafic mondial de marchandises. Le maritime pèse autant que l'aérien en matière de transport de passager tout en restant moins polluant.

L'Économie bleue

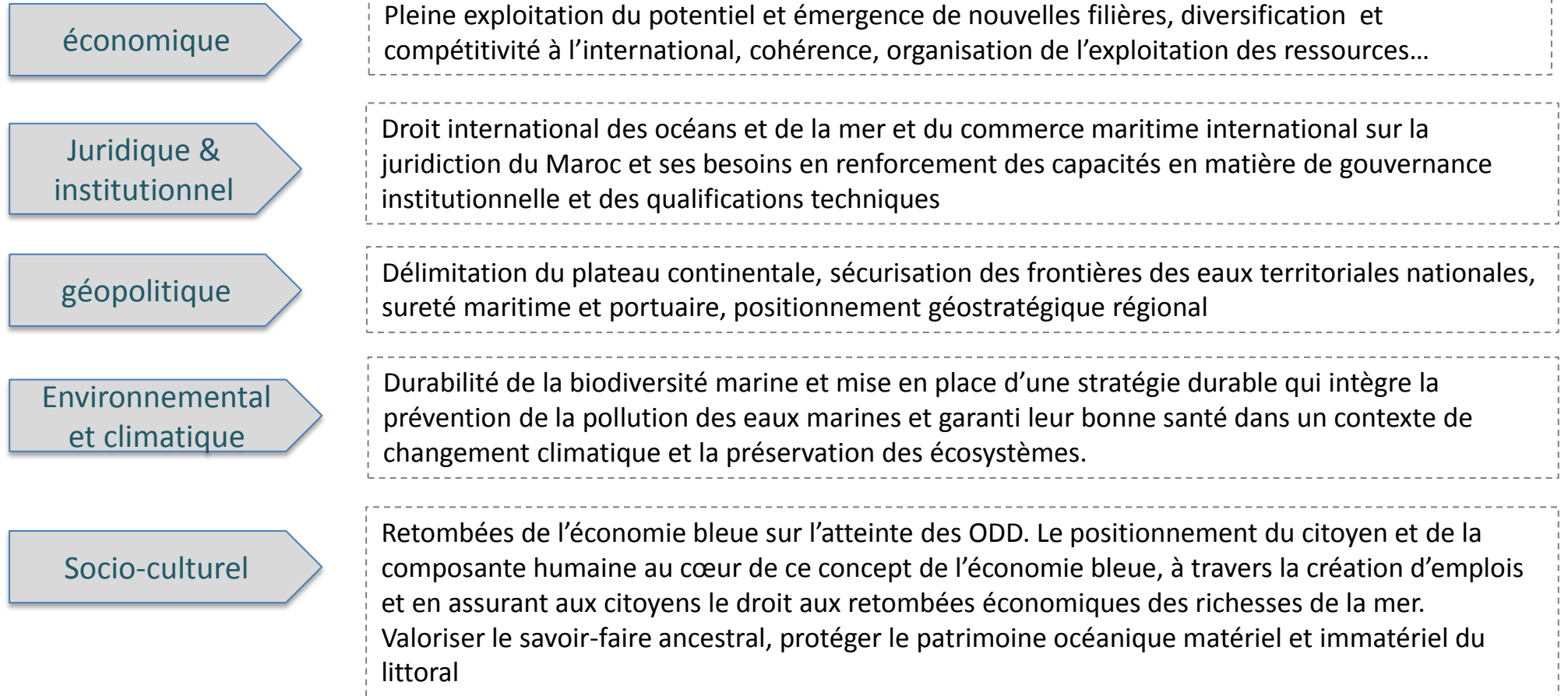
L'économie bleue comprend l'éventail des secteurs socio-économiques et des politiques publiques et territoriales connexes aux deux façades marines nationales sur l'Atlantique et la méditerranée et se base sur une gestion durable des écosystèmes aquatiques et marins et des ressources qui leur sont associées.

Elle vise à promouvoir la croissance économique, l'inclusion sociale et la conservation ou l'amélioration des moyens de subsistance tout en assurant la durabilité des Océans et des zones côtières.

- Ressources halieutiques, aquaculture, minière et énergétiques
- Transport et commerce maritime national et international
- Activités sur le littoral : logistique et ports, Urbanisme, industrie, tourisme, plaisance et loisirs
- Biodiversité: zones humides, dunes, forêts, biodiversité marine

- Le Maroc dispose d'un potentiel important de développement qui demeure faiblement mobilisé, malgré des stratégies sectorielles dédiées
- Le littoral du pays est menacé et l'érosion côtière s'accroît avec la concentration des activités touristiques, portuaires et halieutiques.
- La surexploitation, souvent clandestine, des sables vient ajouter de la fragilité au littoral.
- Cette dégradation des zones côtières est largement sous-estimée.
- Le non respect des dispositions de la Loi 81-12 relative au littoral et au domaine public maritime affectent la sécurité du littoral.

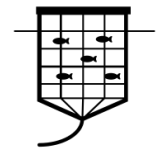
La complexité du concept d'économie bleue tire son origine du caractère multidimensionnel des enjeux :



Les secteurs qui contribuent à la croissance bleue à travers le monde



1- La pêche: pilier de l'Economie Bleue



2- L'aquaculture pour répondre aux nouveaux défis alimentaires



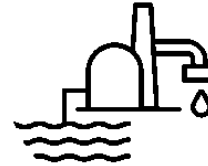
3- Tourisme, plaisance et loisirs nautiques: pourvoyeurs d'emplois et de retombée économique



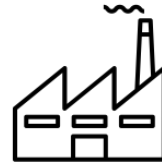
4- Transport maritime: levier principal du commerce Mondial



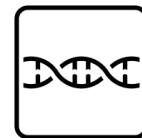
5- L'énergie offshore pour répondre aux besoins énergétiques croissants



6- Le dessalement pour contrer le stress hydrique



7- Les industries extractives et la richesse minière des océans



8- Les biotechnologies marines et leur rôle fondamental dans l'innovation : une filière d'avenir pour plusieurs pays



9- La construction, la maintenance et le démantèlement naval: un marché mondial en croissance

Un contexte favorable pour l'engagement du Maroc vers une économie bleue durable et résiliente (1/3)

Les Engagements du Maroc à l'international



Le Maroc a signé et ratifié un certain nombre de traités au niveau mondial tels que : les conventions du sommet de Rio, **la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer** de Montego Bay (UNCLOS), le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) relatif à **la Convention sur la diversité biologique (CDB)** ainsi que ses Objectifs d'Aïchi, l'Agenda 2030, l'Accord de Paris, ...

Agenda 2030 : ODD 14



La Conférence de haut niveau des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre de l'ODD14, qui a eu lieu au siège des Nations Unies à New York en 2017, a reconfirmé les engagements des États membres à mettre en œuvre l'ODD 14 dans le contexte de l'Agenda 2030 et à mobiliser des ressources conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Gestion Intégrée des Zones Côtières – GIZC Protocole de Barcelone



Lancé en 2005, la Gestion Intégrée des Zones Côtière (GIZC) en Méditerranée témoigne des efforts du Maroc pour avancer vers une gestion durable des côtes, elle prône une gestion globale et non sectorielle fondée sur l'exploitation durable des ressources.

Un contexte favorable pour l'engagement du Maroc vers une économie bleue durable et résiliente (2/3)

Économie Bleue Méditerranéenne



Du fait de son emplacement géostratégique sur l'Océan Atlantique et la Méditerranée, le Maroc se trouve au cœur des stratégies régionales autour de l'Économie Bleue. En étant membre de l'UpM et de par ses partenariats stratégiques avec l'Union Européenne dans le cadre de la politique de voisinage, le Maroc a pu bénéficier d'un appui scientifique pour l'évaluation de son potentiel d'Economie Bleue dans le cadre du projet WESTMED – PMI, dont le Maroc a pris la présidence en 2019.

Économie Bleue Africaine



A l'échelle du continent africain, la stratégie de l'économie bleue ne reconnaît pas les limites géopolitiques et sa biodiversité traversent les frontières, incitant à des développements concertés entre l'ensemble des pays voisins. L'Union Africaine est engagée dans le soutien et de développement de l'économie Bleue à l'échelle continentale. C'est dans ce cadre là que le bureau sous régional de la CEA en Afrique du Nord, qui comprend 7 pays dont le Maroc, a été mandaté par l'UA pour évaluer le potentiel de croissance bleue de deux secteurs majeurs de l'économie bleue : le transport maritime et le tourisme balnéaire dans les 7 pays de la sous-région.

Initiative Ceinture Bleue



L'initiative Ceinture Bleue, lancée en 2016 lors de la COP22 propose un plan d'action global basé sur des meilleures pratiques pour transformer le secteur halieutique en un domaine d'activité durable et créateur de richesse.

Un contexte favorable pour l'engagement du Maroc vers une économie bleue durable et résiliente (3/3)

La constitution



La Constitution de 2011 a stipulé dans son article 31, l'égal accès aux citoyens et aux citoyennes à l'eau et à un environnement sain; ainsi qu'au développement durable.

La loi cadre 99-12



Des initiatives impulsées sous des orientations royales dans les discours du trône de 2009 et 2010, ont permis d'élaborer une Charte Nationale pour l'environnement et le développement durable, formalisée à travers la loi cadre 99-12 qui constitue une véritable référence de politique publique en matière de développement durable.

La SNDD



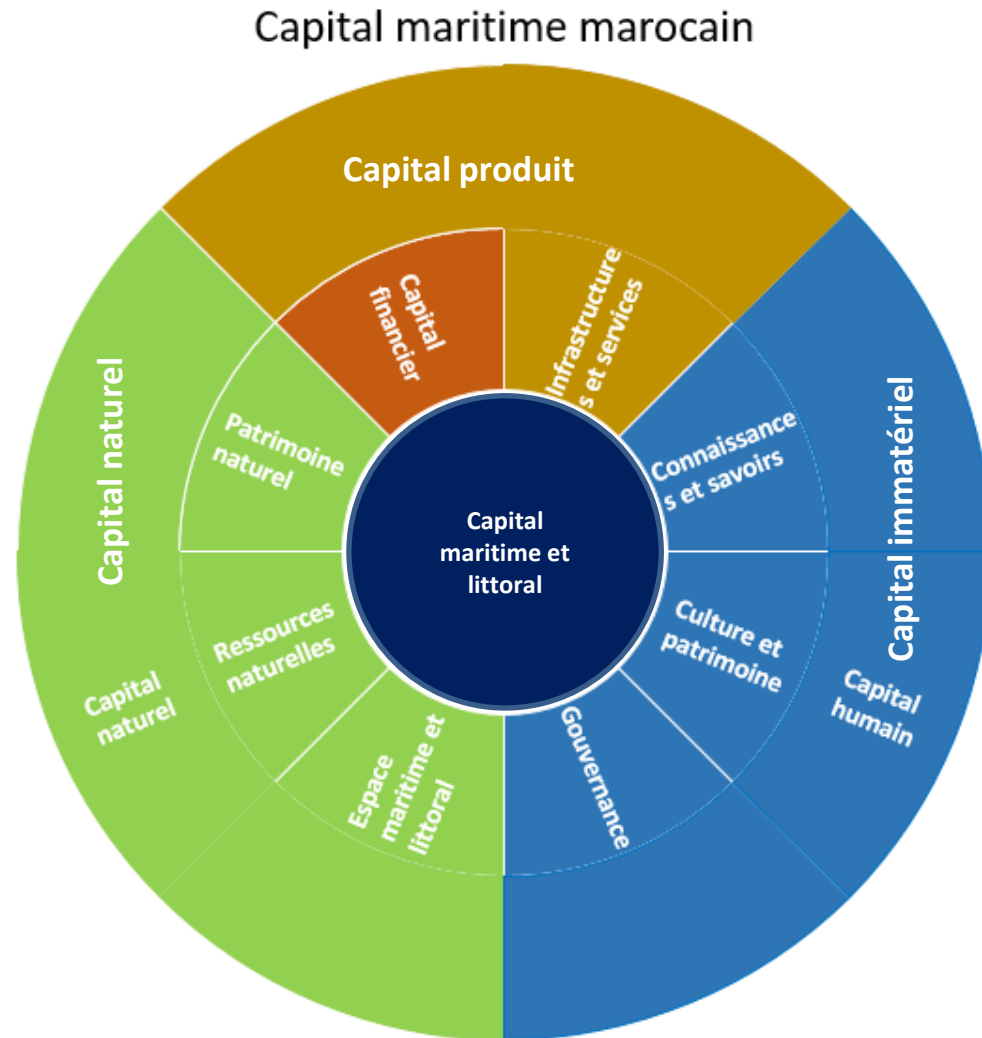
La Stratégie Nationale du Développement Durable , adoptée par le Conseil des Ministres en juin 2017, est venue compléter et renforcer le cadre législatif en faveur du développement durable. La déclinaison de la SNDD doit être intégrée dans toutes les stratégies sectorielles. Parmi ces principaux objectifs: la protection de la biodiversité et l'encouragement de l'économie verte.

Plan National de Gestion Intégrée du Littoral (PNL)



Le PNL a été élaboré en Avril 2017 par le Secrétariat du Développement Durable et vise entre autre à déterminer les orientations et les objectifs à atteindre en matière de protection, de mise en valeur et de conservation du littoral, en tenant compte de la politique nationale d'aménagement du territoire, des objectifs de développement économique et social et des dispositions de la loi susmentionnée . **Le PNL permettra de dresser une feuille de route qui pourrait contribuer à la concrétisation du développement intégré des secteurs de l'Economie Bleue.**

Le capital maritime marocain



Le Maroc bénéficie d'une longue histoire d'activités maritimes qui génèrent une part non négligeable du PIB, notamment grâce aux emplois qui lui sont liés. A titre d'exemple, le secteur de la pêche recense près de 700.000 emplois directs et indirects.

Le Capital maritime marocain est en cours de valorisation par de nombreuses stratégies sectorielles

Aujourd'hui le défi réside dans une meilleure valorisation de ces richesses et plus de retombées économiques pour la population.

La richesse du capital naturel et l'importance du capital humain

1

Capital Naturel

- Le littoral marocain s'étend sur 3 500 km sur ses façades atlantique (2 960 km) et méditerranéenne (540 km).
- Le Maroc est le 1^{er} pays en terme de biodiversité marine au niveau du pourtour méditerranéen.
- Un grand potentiel de ressources génétiques non encore valorisées
- Un potentiel touristique conséquent avec ses 957 km de plages et 255 km de lagunes.
- Un potentiel énergétique

- La Zone Économique Exclusive (ZEE) marocaine couvre 1,2 million de km², avec un plateau continental encore plus important.
- Le Maroc a effectué les démarches nécessaires auprès de UNCLOS pour étendre son plateau continental.

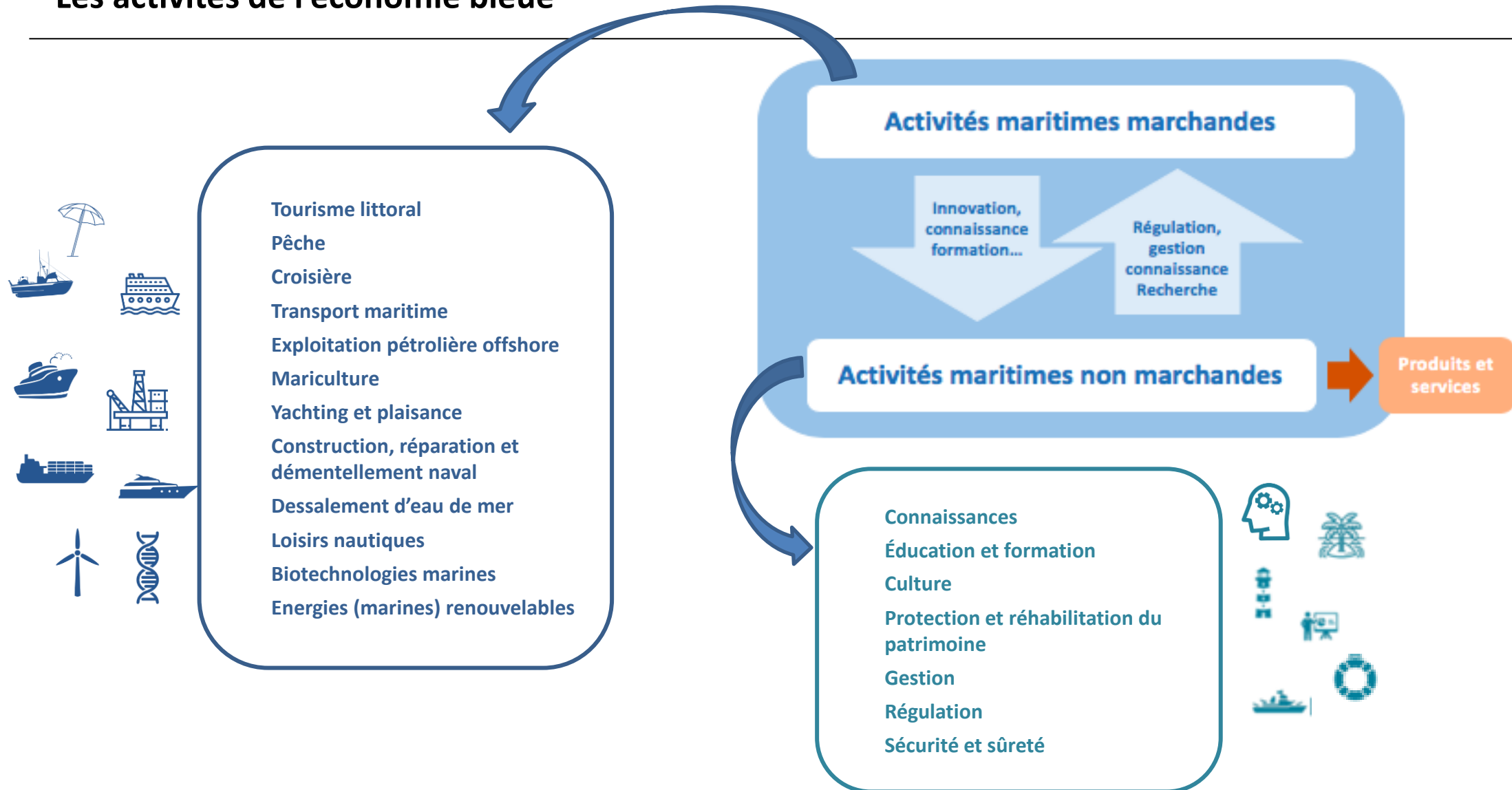
2

Capital Humain

- La population marocaine s'est progressivement concentrée sur le littoral, (162 hab/km² sur la façade atlantique et 90 hab/km² sur la façade méditerranéenne), et a développé une attache avec la mer.
- Le Maroc bénéficie également d'un capital de connaissance sur les océans. Des efforts ont été entrepris pour développer la production des données et des connaissances sur les écosystèmes par des universitaires et des instituts spécialisés.

Les gens de mer sont au nombre de 6613 avec 1231 officiers inscrits et 2100 gens de mer actifs.

Les activités de l'économie bleue



L'impact des changements climatiques sur l'espace maritime marocain: acidification, désoxygénation et réchauffement des océans

L'acidification des océans

Il ressort des recherches scientifiques que l'acidification des océans est susceptible d'impacter fortement l'océan Atlantique qui bénéficie de l'«upwelling », un phénomène naturel favorable à la richesse halieutique nationale (recherche de l'INRH qui montre une diminution du PH d'un taux de -0,0019 pH unités.

La désoxygénation des océans

Au cours des 50 dernières années, la proportion de zones de haute mer dépourvues de tout oxygène a plus que quadruplé. Quant aux sites à faible teneur en oxygène situés près des côtes, y compris les estuaires et les mers, ils ont été multipliés par 10 depuis 1950. Les scientifiques estiment que la teneur en oxygène va continuer à chuter dans ces deux types de zones au fur et à mesure que la Terre se réchauffera. Dans certaines régions, la teneur en oxygène atteint des niveaux si bas que beaucoup d'animaux meurent asphyxiés.

Le réchauffement des océans

L'océan Atlantique est affecté par un phénomène de réchauffement de la température de surface avec une valeur moyenne de 0,28 °C/décade. De même pour la Méditerranée, les eaux profondes méditerranéennes deviennent de plus en plus chaudes. Une augmentation moyenne de 0.74°C est prévue à l'échelle du bassin entre les décennies 2030-2040. L'augmentation pourrait atteindre 1.5°C dans les zones les plus impactées.

La pollution marine et ses conséquences

La pollution plastique

monde; elle est soumise à une forte pression anthropique : représentant 1% des eaux mondiales, la Méditerranée contient 7 % des micro-plastiques mondiaux. (1 kilo de plastique pour chaque kilo de poisson pêché en Méditerranée)

Le bassin méditerranéen (zone côtière) abrite 150 millions de personnes, qui produisent entre 208-760 kg par an de déchets solides au monde. Les touristes d'été en Méditerranée génèrent également une augmentation de 40% des déchets marins.

Le Maroc a adopté la loi 77-15 contre l'utilisation des plastiques, ce qui a permis de les minimiser. Toutefois, la société civile environnementale marocaine témoigne que l'utilisation des sacs plastiques n'a pas vraiment diminué, malgré les dispositions répressives de la loi qui sont souvent non appliqués. Aucune étude d'impact de la loi 77-15 n'a été menée à ce jour pour évaluer la réelle diminution des plastiques et leur rejet en mer.

La pollution liée aux marées noires

Pour faire face à la pollution maritime accidentelle, le Maroc a élaboré le Plan d'Urgence National (PUN), comme un outil d'intervention pour lutter contre tout déversement massif d'hydrocarbures ou de substances chimiques résultant d'accidents maritimes. Ce plan autorise l'organisation rapide et coordonnée des opérations de lutte et l'utilisation rationnelle des mécanismes, équipements et matériels d'intervention.

La dernière marée noire proche des côtes marocaines date de 1990, quand un navire iranien avait déversé 70 000 tonnes de brut au large de Rabat et de Oualidia. En 2013 une catastrophe à été évité de peu lorsqu'un pétrolier s'est échoué près du port de Tan-tan.

La pollution liée aux rejets des eaux usées

Le rapport annuel établi par le Secrétariat d'Etat chargé du développement durable sur la qualité des eaux de baignade est sans appel: neuf stations sont déclarées non conformes. Ces plages subissent l'influence des rejets d'eaux usées et/ou une forte concentration de baigneurs, conjuguées à l'insuffisance d'infrastructures d'hygiène.

Malgré les dispositions de la loi sur l'eau, limitant les rejets en mer, elle n'est pas toujours respectée sachant que le contrôle est très difficile.

S'ajoute à cela le rejet de déchets en mer et le lavage des bateaux qui continuent à polluer nos côtes.

L'innéxistance de structures de collecte et de traitement des déchets au niveau des ports, obligent les équipages des bateaux à rejeter leur déchets en mer.

Les pressions sur les écosystèmes et la biodiversité maritime

- Les potentialités des ressources biologiques pourrait contribuer à une part importante de la richesse nationale.
- La fragmentation, la dégradation, la pollution, la surexploitation et le changement climatique ont causé une réduction de la biodiversité marocaine.
- Certaines espèces très importantes à la pêche marocaine comme le thon rouge ou le poulpe sont menacées d'extinction du fait de la surpêche ou de la pêche illégale.
- D'autres espèces endémiques comme le phoque moine, l'ibis chauve, le corail rouge ou le mérrou de la méditerranée sont gravement menacés.

Aires Marines Protégées

- Le programme Halieutis a mis en place des aires marines protégées et récifs artificiels en coopération avec les japonais pour une meilleure gestion écosystémique des milieux et de leurs usagers. Trois AMP ont été élaborées et validées en septembre 2011 parmi lesquelles la zone oued Amtter – Tamrabet, la zone Souiria Kdima – Moulay Bouzerktoum et la zone Aglou – Legzira. Ces zones sont régies par des mesures de gestion régissant les aires protégées.
- Les aires marines protégées (AMP) présentent un intérêt biologique et écologique particulier puisqu'elles œuvrent à la protection des habitats marins, à la restauration des zones dégradées, à la protection de la diversité biologique et à la protection des ressources halieutiques exploitées.
- 236 Aires marines protégées sont inscrites dans le cadre de l'initiative Bleuemed.

1. La délimitation du territoire marin

- La mer territoriale du Maroc s'étend jusqu'à 12 Miles (environ 19,3 kilomètres). Le Maroc y a le droit d'exercer ses prérogatives, notamment en termes de régulation du trafic maritime et de répression des infractions
- Au-delà de la mer territoriale se trouve la ZEE, un espace dans lequel le Maroc peut exploiter ses ressources (pêche, exploration et exploitation des ressources énergétiques et minières).
- Le plateau continental, qui suit la ZEE, est quant à lui situé à 200 milles marins à partir des lignes de base et s'étend jusqu'à la limite extérieure de 350 milles des côtes : le Maroc y a des droits souverains exclusifs de l'exploration et l'exploitation des ressources et ce, sans proclamation.
- Le Maroc a finalisé l'extension du plateau continental qui revêt une importance stratégique, puisque celle-ci permettra d'étendre la juridiction du pays (Deux lois adoptées en avril 2020: loi 38.17 et loi 37.17)
- Cette demande a été introduite par le Maroc dans les délais avec un dossier technique auxquels de nombreux experts ont contribué.

2. Multiplicité des intervenants et manque de coordination et de convergence

La Gouvernance des politiques est une problématique particulièrement sensible de l'Économie Bleue, car elle concerne une multitude d'organismes compétents:

- **Différents acteurs interviennent dans le secteurs de la pêche et de l'aquaculture** : le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime (qui pilote la stratégie Halieutis), l'ANDA (qui pilote la stratégie de développement de l'aquaculture) et l'INRH (qui est le support scientifique);
- **Dans le volet portuaire plusieurs acteurs sont présents**, tel que le Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique, l'agence marocaine pour le développement de la logistique (AMDL), l'ANP ...
- Une intégration horizontale à travers les secteurs est aussi importante qu'une intégration verticale.
- La grande diversité des secteurs induisent des politiques sectorielles (transport, exploitation pétrolière, pêche, tourisme ; etc...), qui concernent différents acteurs publics (agences, départements ministériels) et privés (ONGs, groupement de professionnels, etc.).

3. Aménagement et planification spatiale du territoire maritime (PSM)

Au Maroc, 9 régions sur 12 sont des régions littorales.

- Les schémas nationaux et régionaux d'aménagement du territoire (SNAT et SRAT) régissent l'ensemble du territoire mais traitent de la mer de façon marginale:
 - *Parmi les 51 orientations du SNAT, une seule concerne le littoral tandis que 4 pôles de croissance sur 6 sont situés sur le littoral ;*
 - *Des tentatives pour mettre en place une gestion maritime rationalisée ont été mise en place à travers le GIZC en Méditerranée et le PNL qui est à ses débuts.*
- La Planification Spatiale Marine est un exercice qui permet d'arbitrer entre des différentes activités en mer. Cet outil indispensable pour la mise en place d'une stratégie d'économie bleue, n'existe pas encore au Maroc. Sa réalisation nécessite d'avoir à disposition des données fiables qui permettrait un tel exercice.

4. L'importance du rôle des territoires dans le développement de l'espace maritime

Tout d'abord l'espace maritime du Maroc étant pluri territorial, il implique des acteurs à plusieurs niveaux.

Les Conseils Régionaux et Communes intègrent de manière différenciée les stratégies relatives au littoral et n'intègrent pas tous les facteurs de développement de l'économie bleue, dans le cadre de la mise en œuvre des documents de planification stratégiques et de développement des territoires tel que:

- *Le Schéma Régional de Développement (SRAT) : outil qui intègre les nouveaux concepts de développement durable sur le plan régional.*
- *Le Plan de Développement Régional (PDR)*
- *Le Plan National de Gestion Intégrée du Littoral prévoit de créer des outils de planification régionaux spécifiquement adaptés à la gestion du littoral*
- *Les Schémas Régionaux du Littoral (SRL) permettront aux régions de définir des mesures d'aménagement, de protection, et mise en valeur et de conservation du littoral, en se fondant sur les données scientifiques socio-économiques et environnementales régionales disponibles.*
- *Les Plans d'action des communes (PAC) établissent des projets et actions prioritaires de mise en œuvre des stratégies relatives au littoral définies à un niveau plus élevé: 6 communes issues de la région ont intégré dans leurs plans d'action communaux (PAC) l'approche GIZC, qui a permis le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs locaux.*

Orientation stratégique du NMD pour développer l'Economie Bleue comme nouveau moteur de croissance

« Le Maroc gagnera à mobiliser les gisements d'opportunités de ce créneau porteur, au vu de sa vocation de nation maritime. Ces actions devront porter autant sur les secteurs économiques traditionnels tels que la pêche, le tourisme et les activités portuaires que sur de nouveaux secteurs à fort potentiel comme l'aquaculture, l'algoculture, les bioproduits marins, la construction navale ou encore sur les énergies marines renouvelables. »

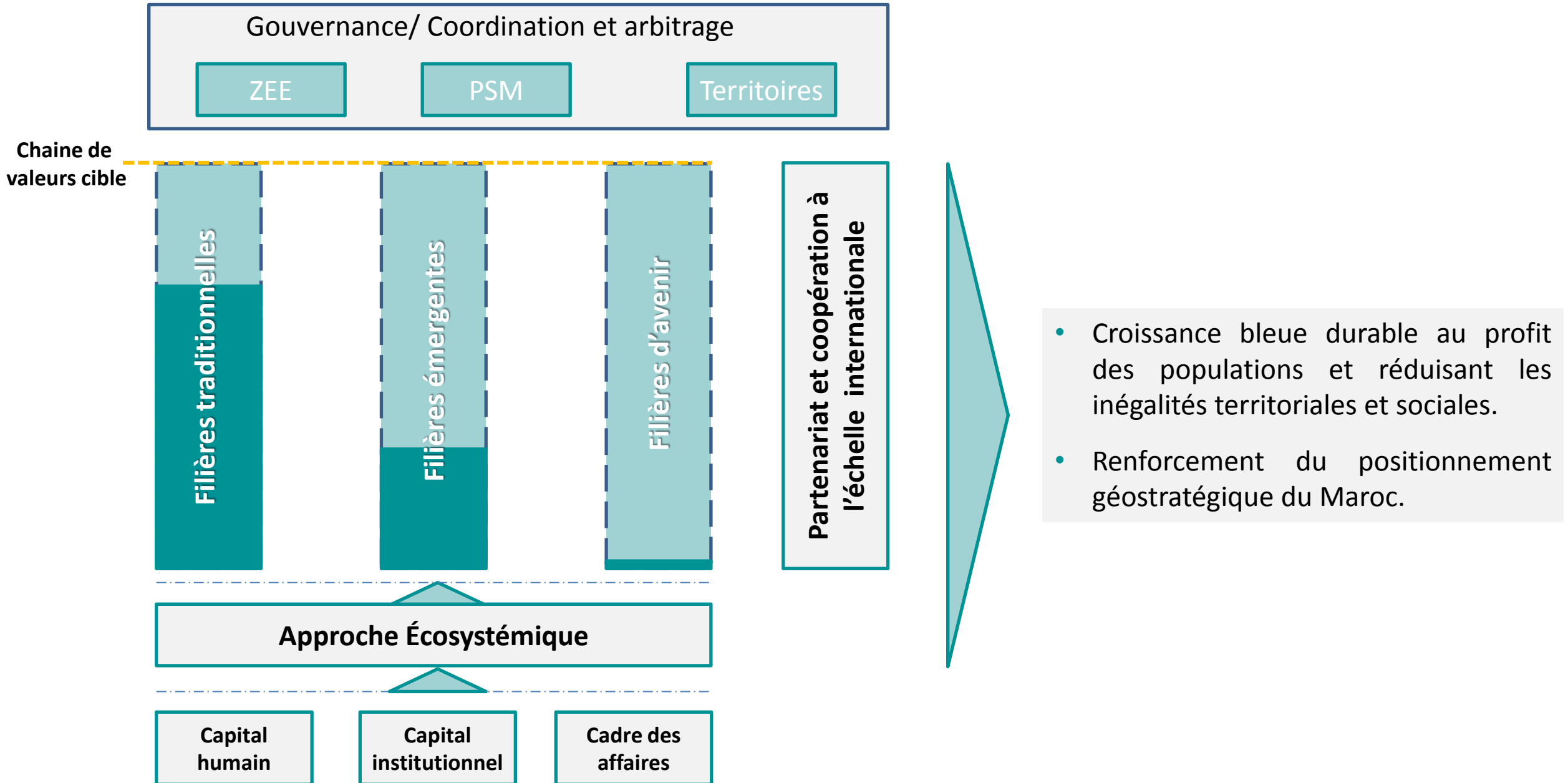
Mesures proposées par le NMD

1. *le secteur de l'aquaculture nécessite la pleine mise en œuvre des plans de développement spécifiques du secteur, qui devraient s'accompagner de l'adoption du code de l'aquaculture et de l'instauration de mesures incitatives pour faciliter l'accès aux intrants aquacoles et accompagner les investisseurs par un appui technique et financier.*
2. *Accélérer la mise en œuvre des schémas de développement des neuf régions littorales du Maroc. Ces derniers serviront de levier au développement de « clusters côtiers » pour attirer des investissements orientés vers des activités créatrices de richesses et soucieuses de la préservation des littoraux.*
3. *Ils devront s'appuyer sur un dispositif veillant à la conformité des produits halieutiques avec les exigences en matière de normes sanitaires et de certification pour assurer le positionnement du pays sur le marché international.*
4. *Ce dispositif passe également par un renforcement des filières de formation et de recherche et développement.*

Les objectifs de long terme de la stratégie de l'Economie Bleue

La stratégie de l'économie bleue qui permet de couvrir la mer et le littoral fixe **quatre grands objectifs de long terme** qui sont complémentaires et indissociables, à savoir :

1. *Renforcer le développement socio-économique durable, cohérent et inclusif*
 - *Développer le plein potentiel des secteurs existant*
 - *Encourager les secteurs émergents*
 - *Investir dans les filières d'avenir (biotechnologies et ressources génétiques)*
2. *Accélérer la transition écologique pour la mer et le littoral, conformément au concept de la durabilité et pour faire face aux changements climatiques*
3. *Assurer le Nexus eau-énergie*
4. *Consolider la place du Maroc en renforçant son positionnement géostratégique sur les dimensions africaines, européennes et à l'international*



Recommandations Stratégiques

- Adopter une stratégie nationale de l'économie bleue durable et inclusive, au profit des populations et réduisant les inégalités sociales et territoriales dans le cadre d'une solidarité nationale
Cette stratégie devrait découler d'une charte de croissance bleue résultant elle-même de larges consultations multipartites (départements gouvernementaux concernés, secteurs productifs privés et publics, société civile, territoires, ...)

En optimisant la productivité des secteurs traditionnels, le focus devrait être mis sur les filières émergentes et les filières d'avenir, ainsi que sur le renforcement du positionnement géostratégique du Maroc (hub régional)

- Veiller à garantir des retombées locales en adaptant cette stratégie aux vocations régionales et en élargissant l'accès aux services et aux ressources maritimes à toutes les classes de la société et en assurant des concertations en amont de la phase de planification des projets.

Recommandations Sectorielles

Prioriser la recherche , l'innovation et la formation

- Placer la recherche et l'innovation autour des nouvelles filières liées à la valorisation des services de la mer au centre des préoccupations des départements concernés, en soutenant les instituts de recherche existants et en les dotant de moyens humains et financiers suffisants et en encourageant le développement de partenariats internationaux.
- Créer des pôles universitaires dédiées aux formations des métiers de l'économie bleue
- Introduire les métiers de l'économie bleue dans la formation professionnelle et la formation continue et mettre en place des programmes d'éducation pratique et de proximité.
- Lancer de larges programmes de sensibilisation et développer des initiatives culturelles autour de la mer et de ses activités (publications, événements maritimes, concours et compétitions...), renforcer et développer a partir de 2022 les évènements régionaux (sur la Mer 6 eme édition salon Halieutis à Agadir, 8 ème édition du forum de la Mer à el Jdida) et nationaux (3 eme édition de la SEMAINE BLEUE de MOBILISATION ANNUELLE autour de la journée mondiale de l'OCEAN 8 juin de chaque année) pour permettre à tous les citoyens d'être conscients de l'importance du patrimoine maritime de leur pays et à tous les acteurs et décideurs de partager les bilans, les perspectives, les nouveautés et construire le dialogue de développement des synergies et intégration des actions.

Recommandations sectorielles

Déployer une Croissance Bleue forte autour des secteurs économiques traditionnels et lancer de nouvelles filières :

Restructurer les filières existantes pour accompagner leur transition vers une Économie Bleue :

- Les filières existantes nécessitent une réadaptation légale, institutionnelle et budgétaire, de formation, ...de leurs modèles économiques aux finalités de l'Économie Bleue. Elles peuvent aussi représenter de véritables moteurs de la croissance bleue, mais nécessiteraient à cet effet une restructuration en vue de renforcer leur compétitivité économique et assurer leur pérennité.

Favoriser les nouvelles activités et soutenir les activités émergentes pour en faire de réels relais de croissance :

- Organiser **des débats nationaux** pour développer une vision et des mécanismes de développement des nouvelles activités
- Accélérer la mise en place des dispositions institutionnelles, réglementaires, budgétaires, **de formation et d'accompagnement** nécessaires pour favoriser le développement de **nouveaux secteurs et** nouveaux postes d'emplois pour les jeunes en donnant une place importante aux idées innovantes et à l'entrepreneuriat.
- créer **des synergies** bénéfiques du développement de ces **nouveaux secteurs et activités** et les **secteurs existants et traditionnels**.

Recommandations sectorielles

Améliorer la performance du modèle économique de la pêche et des produits de la mer

- Poursuivre et capitaliser sur les résultats du plan Halieutis, en améliorant et en exploitant toutes les possibilités de développement, notamment sur **le segment valorisation** et en soulignant la nécessité de **renforcer ses volets environnementaux et sociaux**
- Prévoir un **accompagnement** permettant d'assurer **la transition d'une pêche traditionnelle** vers une pêche **moderne durable** et adaptée aux enjeux actuels.
- Améliorer les **compétences en adaptant la formation de l'ISPM** aux nouveaux enjeux de l'Economie Bleue
- **Intégrer les communautés locales et villages de pêcheurs** dans le développement de la valorisation et la distribution dans la chaîne de valeurs de la pêche, en **capitalisant sur des études et évaluation des projets** et expériences réalisées.

Concernant les accords de pêche:

- Veiller à **l'application rigoureuse et au suivi des accords de pêche**, notamment sur les volets de **la fiabilité de l'information en temps réel**, au **respect des clauses environnementales** et au niveau de débarquement des captures dans les ports marocains

Recommandations sectorielles

Augmenter les ambitions du Maroc pour le développement de l'aquaculture éco-responsable et mettre en place les mécanismes d'accélération de réalisation des projets :

- **Augmenter la visibilité du secteur pour attirer les investissements et assurer la valeur juridique des Plans d'Aménagement Aquacole et leur opposabilité**
- **Trouver des synergies entre le secteur de l'aquaculture et d'autres secteurs, notamment ceux de la logistique et des infrastructures**
- **Développer des programmes de formation à la fois techniques et de services et investir dans la recherche scientifique et l'innovation**
- **Agencer la planification des projets en tenant compte de la notion de l'aquaculture de soutien.**

Recommandations sectorielles

Poursuivre le soutien de l'État pour le développement des infrastructures (ports de débarquement, flotte) afin de les rendre plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

- Repenser une infrastructure de liaison entre le Maroc et l'Espagne
- Créer et développer de nouvelles lignes de transports
- Adapter l'offre de formation pour les secteurs de la logistique
- Encourager la création des clusters spécialisés dans la construction, réparation et démantèlement naval

Recommandations sectorielles

Développer de manière forte les écosystèmes du tourisme responsable et local : activités sportives , de découvertes, balnéaires, ... en impliquant la communauté locale en amont

- Développer la visibilité du Maroc autour d'une communication forte sur l'offre de plaisance et de sports nautiques et renforcer la présence du pavillon marocain
- Elargir l'offre touristique liée à la mer au profit du développement local pour couvrir de nouveaux segments comme ceux des croisières de manière générale, et les croisières de petits bateaux en particulier.

Recommandations sectorielles

Identifier et évaluer le potentiel des biotechnologies marines et d'amélioration du développement du nexus eau énergie

- Donner une place centrale à la recherche et l'innovation afin d'identifier les potentialités et les conditions nécessaires pour développer le secteur des biotechnologies marines
- Créer des pépinières de la mer pour encourager et incuber les idées innovantes
- Développer des partenariats au niveau international et national entre la santé, l'énergie, l'environnement et l'écologie, intégrant centres de recherches, universités et industriels.
- Développer l'intégration des énergies renouvelables dans d'autres secteurs bleus
- Continuer sur la lancée de développement soutenu du dessalement au Maroc pour un dessalement écologiquement responsable et le connecter avec les énergies renouvelables
- Mener des études de faisabilité techniques et des projets pilotes pour le développement de (i) STEP marines et (ii) l'éolien offshore
- Continuer à favoriser l'investissement dans l'exploration des hydrocarbures

Recommandations d'accompagnement et d'appui

➤ **Observation et surveillance:**

- Poursuivre l'amélioration du système de suivi et de surveillance et celui de la diffusion de l'information liée aux services et écosystèmes marins
- Mettre en place un système de monitoring et d'évaluation sociale et environnementale lié à l'économie bleue
- S'assurer de l'efficacité des mécanismes de prévention de l'écosystème marin et prévoir des systèmes d'alertes environnementaux

➤ **Encourager et attirer l'investissement :**

- Elaborer une feuille de route fiscale pour catalyser la transition vers une économie bleue
- Envisager la possibilité d'émettre un **fond Bleu** à partir du portefeuille de projet de l'Economie Bleue et inviter les banques marocaines à s'investir dans le financement de ces secteurs

➤ **Sécurité et préservation des intérêts nationaux:**

- Analyser finement tous les risques qui se présentent autour des métiers de la mer et du littoral, intégrer l'effort d'atténuation des impacts environnementaux et la lutte contre le changement climatique et encourager la mise en place de mécanisme de prévention et d'intervention
- Intégrer les infrastructures existantes et les différentes stratégies sécuritaires dans un volet traitant de l'ensemble des enjeux sécuritaires maritimes dans la stratégie pour l'Economie Bleue

Recommandations d'accompagnement et d'appui

- **Assurer la transition écologique nécessaire afin de réduire l'impact de la pollution et de la surexploitation :**
 - Intégrer les enjeux environnementaux de manière transversale dans toutes les activités connexes à l'économie bleue
 - **Préserver et protéger le littoral:** Renforcer la lutte contre la pollution plastique et la lutte contre le déversement des liquides polluants
 - Rendre effective la législation existante qui protège les écosystèmes loi 81.12 et la loi 77.15
 - Développer une filière de collecte et traitement des déchets de la mer

- **Intégrer les efforts pour la lutte contre les changements climatiques:**
 - Intégrer l'enjeu climatique comme un axe fort de l'Économie Bleue et profiter des financements existants dans les fonds climat

- **Place du Maroc à l'international et dans les partenariats régionaux :**
 - Faire du Maroc un hub régional dans les métiers de l'économie bleue (échanges commerciaux, infrastructures...)
 - Echanger les expertises avec les pays partenaires du Maroc et assurer une coordination entre les stratégies régionales et la future stratégie nationale d'économie bleue
 - Renforcer les compétences humaines chargées des négociations internationales dans les domaines de l'économie bleue

Recommandations relatives à la gouvernance (1/2)

- **Mettre en place une gouvernance institutionnelle efficiente de la Stratégie nationale de l'économie bleue (SNEB). Le CESE propose de créer auprès du Chef de Gouvernement une commission interministérielle « Economie bleue » qui sera chargée des missions suivantes :**
 - Elaborer le projet de stratégie nationale d'économie bleue de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes, et notamment les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile, au niveau national et territorial, et définir les mesures d'intégration de ses orientations dans les politiques publiques, les stratégies et plans nationaux et sectoriels et territoriaux au niveau national, régional et local
 - Assurer le pilotage opérationnel et le suivi de la mise en œuvre de la SNEB par les différentes parties prenantes selon leurs prérogatives respectives,
 - Développer les outils de coordination des politiques sectorielles afférentes à l'économie bleue et les critères de régulation et d'arbitrage entre les acteurs publics et privés, tout en veillant à la mise à jour de l'arsenal juridique et institutionnel en l'adaptant aux objectifs de la stratégie bleue.
 - Proposer des mesures opérationnelles en vue d'assurer la cohérence des politiques publiques des secteurs concernés avec les priorités et les orientations générales de la SNEB
 - Etablir un reporting annuel de mesure de la performance de la mise en œuvre de la SNEB et ses retombées sur l'atteinte des 17 objectifs de développement durable

Recommandations relatives à la gouvernance (2/2)

- **Accélérer la délimitation juridique, au niveau des instances des nations unies, de l'espace maritime marocain pour assurer sa souveraineté**
- **Assurer la planification spatiale maritime (PSM) au niveau territorial pour une économie globale et intégrée:**
 - Intégrer les orientations et ambitions nationales de l'Économie Bleue dans un document de référence d'aménagement spatial maritime
 - S'assurer de la cohérence entre les plans d'aménagement existants (GIZC) et le nouveau Plan national de gestion intégrée du littoral (PNL)
- **Renforcer le rôle central des territoires dans le développement des secteurs de l'économie bleue dans le cadre de la régionalisation avancée :**
 - Les Régions et les communes côtières devraient ne pas attendre l'aboutissement de l'adoption d'une stratégie nationale d'économie bleue, pour commencer à établir un inventaire des potentialités et actifs océaniques de leurs espace maritime,
 - Associer les populations locales et leurs représentants dans toutes les phases d'analyse des potentialités et d'identification des opportunités à saisir en matière de développement des secteurs de l'économie bleue à l'échelle inter-régionale, régionale et communale
 - Saisir l'occasion du processus de révision des programmes de développement régional et communal pour développer de nouveaux projets intégrés et viables liés aux différents secteurs de l'économie bleue selon une approche écosystémique en utilisant l'outil de planification spatiale maritime
 - Développer le mécanisme de partenariat public-privé efficient pour faire face aux besoins de financement des projets économie bleue au niveau des territoires,
 - Intégrer dans le documents d'aménagement régional: schémas régional d'aménagement territorial (SRAT), schémas régional du littoral (SRL), ...), les exigences de la planification spatiale maritime, les besoins en infrastructures et investissements dans les secteurs de de l'économie bleue

Merci pour votre attention